

CENTRE DE WALKERTON POUR L'ASSAINISSEMENT DE L'EAU  
Rapport Annuel 2008-09



# Table des matières

Message du président du conseil d'administration	1
Message du directeur général	2
Notre vision	3
Profil du Centre	3
Mandat du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau	4
Gouvernance du Centre	5
Conseil d'administration	6
Personnel du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau	10
Buts, mesures du rendement, activités et résultats	12
I) <i>Formation des exploitants, des organismes d'exploitation et des propriétaires de réseaux d'eau potable</i>	13
<i>But et mesures du rendement</i>	
<i>Activités et résultats en 2008-2009</i>	
II) <i>Démonstration de techniques d'avant-garde dans le domaine de l'eau potable</i>	17
<i>But et mesures du rendement</i>	
<i>Activités et résultats en 2008-2009</i>	
III) <i>Information et conseils pour les réseaux d'eau potable petits, éloignés et anciens</i>	19
<i>But et mesures du rendement</i>	
<i>Activités et résultats en 2008-2009</i>	
IV) <i>Recherche subventionnée</i>	22
<i>But et mesures du rendement</i>	
<i>Activités et résultats en 2008-2009</i>	
V) <i>Sensibilisation et éducation du public en matière d'eau potable</i>	24
<i>But et mesures du rendement</i>	
<i>Activités et résultats en 2008-2009</i>	
VI) <i>Fourniture d'information technique, scientifique et réglementaire sur la gestion de l'eau potable et détermination des lacunes en matière d'information</i>	28
<i>But et mesures du rendement</i>	
<i>Activités et résultats en 2008-2009</i>	
VII) <i>Éducation et formation des futures professionnels de l'eau potable</i>	30
<i>But et mesures du rendement</i>	
<i>Activités et résultats en 2008-2009</i>	
VIII) <i>Gouvernance, reddition des comptes et activités</i>	31
<i>But et mesures du rendement</i>	
<i>Activités et résultats en 2008-2009</i>	
Regard sur l'avenir	32
Responsabilité de la direction en matière d'information financière	33
Rapport du vérificateur	35
Détails financiers	36

## Message du président



J'ai le plaisir, en tant que président du conseil d'administration du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau, de vous présenter ce Rapport annuel 2008–2009. Le Centre vient d'achever sa quatrième année d'exploitation. Il me semble pourtant que ce n'est qu'hier que nous avons ouvert, avec pour mandat d'offrir aux exploitants, propriétaires et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable de toute la province une formation, une information et une éducation accessibles et d'excellente qualité.

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau a pour ambition d'être reconnu comme une exploitation de classe internationale.

La remise à notre directeur général, Saad Jasim, Ph.D., et au personnel du Centre du prix Emerald 2008 du ministère de l'Environnement dans la catégorie Innovation montre combien notre détermination à être les meilleurs est payante.

Nous ne pouvons atteindre notre but que si nous mettons à profit les talents d'une équipe toujours plus importante et plus qualifiée de professionnels de l'industrie ontarienne de l'eau et parfois d'autres domaines. Bien que nos efforts s'appuient foncièrement sur le travail exceptionnel de Saad Jasim, notre directeur général, et de notre personnel, l'aide que nous recevons du ministère de l'Environnement, de nos formateurs, de l'Agence ontarienne des eaux, de l'Université de Guelph et de son campus de Ridgeway ainsi que des collèges Confederation et Sault est essentielle pour permettre au Centre de devenir un institut de classe internationale.

Je profite de l'occasion pour exprimer nos remerciements à nos apprentis. Non seulement se montrent-ils appliqués pendant nos cours de formation, mais ils contribuent également à rendre le Centre plus performant, en prenant activement part au processus d'amélioration continue. Les apprentis nous font part de leurs suggestions pour améliorer la formation et nous précisent leurs besoins, ce qui nous permet d'offrir des cours y répondant efficacement.

Le Centre suit les directives du conseil d'administration. Je tiens à remercier mes collègues du conseil pour l'énergie considérable qu'ils ont jusqu'ici

consacrée à la supervision du développement du Centre. Le conseil d'administration soutient et encourage l'approche axée sur l'innovation introduite par M. Jasim et a de fait largement contribué à fixer des objectifs qui exigeront des solutions novatrices pour être atteints. À ce propos, je souhaite remercier pour leur travail deux administrateurs qui ont quitté le conseil, à savoir MM. Bill Anderson, Ph.D., et Dante Pontone. Dante a contribué à l'édification de nos procédures et de nos politiques de gouvernance au cours de nos années de démarrage. Nous entendons nous appuyer à l'avenir sur ses excellents principes en la matière.

En présentant notre Rapport annuel 2008–2009, je précise qu'il ne s'agit là que d'un instantané, qui nous permet de mesurer les progrès accomplis à ce jour et qui constitue un point de départ pour nos futures entreprises. Ce rapport est important, non seulement pour le public, mais aussi pour nos proches partenaires dans nos activités, le gouvernement de l'Ontario, envers qui nous sommes redevables pour son soutien financier continu, et le ministère de l'Environnement, avec qui nous collaborons étroitement sur des questions opérationnelles et stratégiques.

Au moment d'entamer notre cinquième année d'exercice, je me réjouis à la perspective de la période à venir, qui nous verra emménager à notre nouveau siège, qui comprendra des installations de démonstration technologique. Le Centre est dirigé de main de maître par M. Jasim et bénéficie d'un personnel extraordinairement dévoué, ce qui lui a permis d'acquérir une réputation d'excellence.

Si nous avons accompli beaucoup en peu de temps, nous savons tous qu'il reste encore bien des choses à faire. Notre but ultime demeure d'offrir à tous les Ontariens une eau potable salubre d'excellente qualité.

Murray Elston  
Président du conseil d'administration  
Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

## Message du directeur général



Ces quatre dernières années, j'ai eu le privilège, de diriger une équipe forte de personnes dévouées, qui a démarré avec un simple concept et a su créer, en très peu de temps, un centre de formation de tout premier ordre. Nous sommes honorés de la reconnaissance que constitue le prix Emerald que nous a remis le ministère de l'Environnement en 2008 pour les innovations que nous avons réalisées jusqu'ici.

Nous avons franchi des étapes importantes au cours de l'exercice 2008-2009. Cette année, le Centre a formé plus de 6 000 professionnels de l'eau, soit une augmentation de plus 1 300 personnes par rapport à l'année précédente. En tout, nous avons formé plus de 16 000 personnes en quatre ans d'existence. Nous avons également mis sur pied une deuxième unité mobile de formation pour notre programme de formation sur les petits réseaux.

Nous avons accueilli plusieurs événements importants de l'industrie. Notre deuxième séminaire annuel, consacré cette année au changement climatique et à ses effets sur les réseaux d'eau, a connu un grand succès, grâce à la participation de plus de 80 professionnels de l'eau. M. John Gerretsen, ministre de l'Environnement de l'Ontario, a accepté d'être le conférencier principal de la manifestation. Nous avons également tenu la deuxième édition de notre forum annuel de l'industrie et de l'éducation, auquel ont pris part plus de 150 représentants des secteurs public et privé. Keith West, ancien inspecteur en chef de l'eau potable de l'Ontario, nous a fait le plaisir d'en être le conférencier principal. Nous avons la conviction que ce type de manifestation est essentiel pour permettre aux professionnels de l'eau de se tenir au fait des nouvelles technologies et de l'évolution de la réglementation, de réfléchir aux défis qui nous attendent et de saisir une excellente occasion de nouer des contacts.

Nous sommes résolument tournés vers l'avenir. Nous avons étendu nos activités de sensibilisation aux étudiants, en les informant des possibilités de carrière dans notre industrie et en leur donnant l'occasion d'acquérir une expérience en usine de traitement de l'eau ou dans nos unités mobiles de formation.

Je voudrais profiter de l'occasion pour exprimer ma gratitude la plus sincère au conseil d'administration du Centre pour ses recommandations, à tout mon personnel pour son dévouement et son professionnalisme, à nos partenaires en matière de formation pour leur soutien et leur contribution à une nouvelle année couronnée de succès et au personnel du Ministère pour son appui continu.

Saad Jasim, ing., Ph.D.  
Directeur général  
Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

## Notre vision

Notre vision pour le Centre consiste à en faire un institut de classe internationale ayant pour vocation d'assurer à la population de l'Ontario un approvisionnement en eau potable sûr et sans danger.

Nous avons pour ambition d'être renommés pour notre méthode de formation novatrice et fondée sur le savoir.

Nos activités continueront de soutenir et de compléter celles du ministère de l'Environnement, pour contribuer à garantir aux Ontariens un approvisionnement en eau potable d'excellente qualité.



## Profil du centre

Le Centre, qui a été créé en octobre 2004, est un organisme de services opérationnels du gouvernement de l'Ontario.

Il est dirigé par un conseil d'administration comptant au maximum 12 membres. Le Centre a pour responsabilité de fournir de la formation à des exploitants de réseaux d'eau potable de l'ensemble de l'Ontario, et en particulier aux exploitants de réseaux petits, éloignés ou anciens, comme les réseaux des Premières nations. Il conseille aussi les propriétaires, les exploitants et les organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable de l'Ontario. L'installation provisoire de démonstration technologique constitue un outil à la fois de formation pratique et de démonstration des techniques de pointe de traitement de l'eau. Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau est également appelé à conseiller le ministre de l'Environnement sur les besoins en matière de recherche à effectuer pour assurer et maintenir une excellente qualité d'eau potable. Il a aussi pour mission d'offrir des cours, de l'information et des conseils sur le traitement de l'eau, le matériel, les besoins technologiques et opérationnels et les questions environnementales associées à l'eau potable.

Situé à Walkerton, dans la municipalité de Brockton, le Centre occupe une place importante sur la scène locale et provinciale, et destine ses services à l'ensemble de la province. Son rôle continuera de s'amplifier à mesure qu'il étendra ses programmes de formation sur l'eau potable et les services associés.

# Mandat du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Le Centre appuie la priorité du gouvernement de l'Ontario qui vise à bâtir une économie solide et en croissance, afin de contribuer à l'édification d'une société verte et de collectivités plus durables et en meilleure santé; pour ce faire, il offre des activités d'éducation permanente axée sur la fourniture aux Ontariens d'une eau potable d'excellente qualité.

Le mandat du Centre est énoncé dans le Règlement de l'Ontario 304/04 pris en application de la *Loi sur les sociétés de développement*, qui institue le Centre et définit ses objectifs :

1. Coordonner et offrir une éducation et une formation aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable.
2. Fournir de l'information, des cours et des conseils aux propriétaires, exploitants et organismes exploitants de réseaux d'eau potable et au public dans les domaines suivants :
  - i. traitement de l'eau nécessaire pour garantir la salubrité de l'eau potable,
  - ii. équipement et technologie utilisés pour assurer la salubrité de l'eau potable,
  - iii. besoins opérationnels requis pour assurer la salubrité de l'eau potable,
  - iv. autres questions environnementales concernant l'eau potable.
3. Parrainer toute activité de recherche liée à ses objectifs.
4. Conseiller le ministre sur les priorités en matière de recherche et développement devant permettre d'obtenir et de maintenir la salubrité de l'eau potable.
5. Mener à bien toute autre activité conforme à ses objectifs et prévue dans les directives émises par le Ministère ou établie dans des ententes passées avec celui-ci.

Outre les objectifs définis dans le Règlement de l'Ontario 304/04, le Centre a aussi pour mandat d'établir son siège dans des installations permanentes, à Walkerton, en Ontario.



L'honorable John Gerretsen, ministre de l'Environnement, a visité le Centre pour la première fois le 10 juillet 2008. On voit ici, lors de sa visite de l'installation de démonstration technologique, (de gauche à droite) Saad Jasim, Ph.D., directeur général du Centre, Carol Mitchell, députée provinciale de Huron-Bruce, l'honorable John Gerretsen, ministre de l'Environnement et Murray Elston, président du conseil d'administration.

## Gouvernance du Centre

Sur recommandation du premier ministre de l'Ontario et du ministre de l'Environnement, le lieutenant-gouverneur en conseil nomme le président et les membres du conseil d'administration du Centre. Sous la direction du président, le conseil d'administration est responsable de la surveillance des nombreuses et diverses activités du Centre.

Le Centre est régi par le Règlement de l'Ontario 304/04 ([www.e-laws.gov.on.ca](http://www.e-laws.gov.on.ca)), par ses règlements internes et par un protocole d'entente conclu avec le ministère de l'Environnement. Le Centre doit par ailleurs se conformer aux directives et lignes directrices du gouvernement de l'Ontario, dont la *Directive sur l'établissement et l'obligation de rendre des comptes des organismes*, et satisfaire aux attentes du gouvernement quant à son fonctionnement.

### Obligation de rendre compte

Le Centre s'est engagé à faire preuve de transparence et à rendre des comptes au public. Il rend ainsi compte au gouvernement et aux citoyens de l'Ontario.

Le conseil d'administration est chargé de veiller à ce que les comptes et les opérations financières du Centre fassent l'objet d'une vérification annuelle, qui est ensuite soumise à l'examen du vérificateur général de l'Ontario. Qui plus est, le ministre peut, en tout temps, demander une vérification des activités du Centre.

Conformément aux exigences du Règlement de l'Ontario 304/04, le Centre doit rédiger chaque année un rapport annuel. Le présent rapport annuel, qui intègre les états financiers vérifiés du Centre, est une composante de sa structure de responsabilité financière. Il est remis au ministre de l'Environnement, qui le dépose devant l'Assemblée législative de l'Ontario. Le public peut en demander un exemplaire papier ou électronique sur le site Web du Centre ([www.cwae.ca](http://www.cwae.ca)).

Le rapport annuel 2007-2008 a été présenté à l'Assemblée législative de l'Ontario en septembre 2008.

La *Directive sur l'établissement et l'obligation de rendre compte des organismes* exige aussi que le Centre prépare un plan d'activités portant sur une période de trois ans. Il incombe au conseil d'administration d'en diriger l'élaboration et l'application. Ceci inclut un examen des mesures du rendement et des résultats en collaboration avec le Ministère. Le plan d'activités du Centre pour la période 2009-2012 doit être soumis à l'approbation du Conseil du Trésor/Conseil de gestion du gouvernement par l'intermédiaire du ministre. Cette obligation revient tous les trois ans. Le plan d'activités du Centre portant sur cette période a été présenté au ministre en mars 2009.

Les directives gouvernementales imposent également au Centre, outre les rapports annuels et les plans d'activités, d'élaborer et de mettre en pratique les politiques et procédures nécessaires pour assurer la transparence et la reddition des comptes relativement à son exploitation.



Saad Jasim, Ph.D., directeur général, et l'honorable John Gerretsen, ministre de l'Environnement, lors de sa visite, le 10 juillet 2008.



## Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration du Centre sont désignés par le gouvernement de l'Ontario. Ils sont nommés pour un mandat maximal de deux ans renouvelable. Le conseil rend compte à l'Assemblée législative de l'Ontario par l'intermédiaire du ministre de l'Environnement. Il est responsable de la surveillance générale des activités du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau.

Le conseil d'administration contribue aussi à l'élaboration du processus continu de planification triennale des activités en examinant les mesures de rendement liées aux orientations stratégiques du Centre.

Le conseil d'administration se réunit régulièrement au Centre. Il compte en outre sept comités, présidés chacun par un administrateur.

## Profil des membres du conseil

### **Murray J. Elston, Président**

Président et chef de la direction  
de l'Association nucléaire canadienne

*Membre (en tant que président) depuis le 12 octobre 2004*

*Mandat actuel (en tant que président) du 21 août 2008 au 20 août 2009*


M. Elston est président et chef de la direction de l'Association nucléaire canadienne. Il a siégé à l'Assemblée législative de l'Ontario et a été ministre de la Santé, président du Conseil de gestion, ministre des Institutions financières et président du Comité des comptes publics. Il est membre de plusieurs conseils d'administration, dont ceux d'Hydro One et de la Fondation des infirmières et infirmiers du Canada. M. Elston a été président de l'association Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada.

### **William (Bill) B. Anderson, Ph.D.**

Professeur chercheur agrégé

*Ancien membre du conseil, du 9 mai 2007 au 9 octobre 2008*

M. William Anderson est professeur-chercheur agrégé, titulaire de la Chaire de recherches industrielles en traitement de l'eau du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) à l'Université de Waterloo. Il a participé à des recherches sur l'eau au cours des 29 dernières années dans les universités de Regina, de l'Alberta et de Waterloo; il s'est en particulier intéressé aux recherches multidisciplinaires visant à établir un lien entre la détection de pathogènes et de composés affectant notablement la santé humaine et certaines technologies visant à les éliminer de l'eau potable.



M. Anderson siège actuellement au conseil d'administration de l'Ontario Water Works Association (OWWA) et est membre de l'International Joint Committee on Drinking Water Treatment Units de NSF. Il a récemment représenté le milieu universitaire dans le groupe des intervenants et des examinateurs chargés de réviser et de mettre à jour les lignes directrices sur la conception des réseaux d'eau potable du ministère de l'Environnement de l'Ontario.

### **Charles Bagnato**

Maire de la municipalité de Brockton

*Membre depuis le 12 octobre 2004*

*Mandat actuel du 21 août 2008 au 20 août 2010*

M. Bagnato réside à Walkerton et est maire de la municipalité de Brockton depuis décembre 2003. Il a siégé au comité sur la station d'épuration des eaux usées de Walkerton en sa qualité de conseiller municipal de 2001 à 2003. Il a également été pendant six ans un membre actif du comité directeur de l'évaluation environnementale, où il s'est occupé de la stratégie à long terme en matière d'eau de la municipalité.

Le maire Bagnato siège actuellement à différents autres conseils, dont la Commission des services policiers de Brockton, le conseil d'administration de Westario Power Inc., celui de Bluewater Radio et la commission de l'aéroport municipal de Saugeen, qu'il préside. Il est membre de quelque 15 comités municipaux et est l'actuel président du comité sur l'agriculture, le tourisme, la planification et le développement économique du comté de Bruce. Il s'est vu décerner en 2008 le prix du mérite de la Fédération de l'agriculture du comté de Bruce pour son engagement à l'endroit des collectivités agricoles.

M. Bagnato est aussi l'ancien président du Bureau de santé de Grey-Bruce. Il est par ailleurs rotarien et fait beaucoup de bénévolat dans sa communauté.

### **Cathie Brown**

Chef de projet, protection des sources d'eau, Partenariat entre l'Office de protection de la nature d'Ausable-Bayfield et l'Office de protection de la vallée de la Maitland

*Membre depuis le 12 octobre 2004*

*Mandat actuel du 21 août 2008 au 20 août 2009*

M<sup>me</sup> Brown est chef de projet, protection des sources d'eau, pour les offices de protection de la nature d'Ausable-Bayfield et de la vallée Maitland. Elle a été auparavant directrice générale du Conseil rural de l'Ontario, organisme à but non lucratif visant à faciliter la création de réseaux ruraux et la coordination de groupes de travail à l'échelle de la province.

### **Lou Anthony D'Alessandro**

Chef de la protection de la santé, Bureau de santé de Grey-Bruce

*Membre depuis le 12 octobre 2004*

*Mandat actuel du 21 août 2008 au 20 août 2009*

M. D'Alessandro est chef de la protection de la santé du Bureau de santé de Grey Bruce. Il y gère plusieurs programmes en application de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*. M. D'Alessandro siège également au conseil consultatif du comité local de protection des sources d'eau de source et est membre du Blue Flag Jury pour les plages de l'Ontario. Inspecteur de la santé publique agréé, il est également titulaire des certificats d'analyste de la qualité de l'eau (classe 1), de chef du service du bâtiment (fosses septiques, Partie 8 du Code du bâtiment de l'Ontario) et d'exploitant de petits réseaux d'eau potable.



### **Rui De Carvalho, ing., vice-président**

Premier vice-président, R.J. Burnside & Associates Limited  
et président, R.J. Burnside International Limited

*Membre depuis le 12 octobre 2004*

*Mandat actuel du 21 août 2008 au 20 août 2010*

M. De Carvalho est premier vice-président de R.J. Burnside & Associates Limited et président de R.J. Burnside International Limited. Il a à son actif plus de 30 ans d'expérience dans le secteur de l'approvisionnement en eau au Canada et dans d'autres pays. Ses responsabilités actuelles comprennent l'élaboration et la gestion de projets internationaux pour Burnside.

M. De Carvalho est membre de l'American Water Works Association et de la Water Environment Federation. Il est ingénieur en environnement, agréé par l'American Academy of Environmental Engineers.

### **Nancy Kodousek**

Directrice des opérations de gestion de  
l'infrastructure d'eau, région de Waterloo

*Membre depuis le 12 octobre 2004*

*Mandat actuel du 21 août 2008 au 20 août 2010*

M<sup>me</sup> Kodousek compte 24 ans d'expérience dans la gestion de l'exploitation et de l'entretien de réseaux d'eau et d'égouts privés et municipaux. Elle occupe actuellement le poste de directrice des opérations de gestion de l'infrastructure d'eau pour la région de Waterloo. Elle a occupé des postes de gestion similaires à AWS (anciennement Azuix et Philip Utilities Management) et pour la région d'Ottawa-Carleton.

M<sup>me</sup> Kodousek est membre de l'association Professional Engineers of Ontario, de la Société nationale des ingénieurs professionnels (Ontario), de l'Ontario Water Works Association et de l'American Water Works Association. Elle est titulaire d'un certificat d'exploitant de niveau IV (traitement de l'eau, distribution de l'eau, épuration des eaux usées et collecte des eaux usées).

### **Ronald Leavoy**

Président, Concerned Citizens of Walkerton

*Membre depuis le 12 octobre 2004*

*Mandat actuel : du 21 août 2008 au 20 août 2009*

M. Leavoy, propriétaire de Walkerton Graphics, société d'imprimerie florissante de Walkerton, accorde une grande priorité aux services communautaires. Il assure la présidence du groupe Concerned Citizens of Walkerton.

Il a été président et vice-président du club Optimiste de Walkerton, président de la Walkerton Public Home and School Association, président de la Chambre de commerce de Walkerton et du district, président du comité de développement économique de Walkerton, coprésident du Walkerton Birthday Bash de 1996 et coprésident de trois Greenstep Environnemental Fairs. Il est aussi membre du comité consultatif public pour l'évaluation environnementale de Walkerton et a siégé au comité directeur de Walkerton Homecoming 2006.



### Wayne Manley

Expert-conseil

*Membre depuis le 12 octobre 2004*

*Mandat actuel du 21 août 2008 au 20 août 2009*

M. Manley exploite sa propre société d'expertise-conseil, qui fournit à divers organismes et municipalités des services et de la formation. Il est impliqué dans la formation et l'agrément des exploitants de réseaux d'eau depuis le début des années 1980, lorsque ces programmes ont débuté. Il a mis ses compétences et son expérience au service d'exploitants de stations de traitement d'eau en tant que formateur bénévole au centre de formation du Ministère pendant près de 20 ans.

En tant que surveillant de la station de traitement de l'eau de la ville de Peterborough, M. Manley était chargé de veiller à la qualité de l'eau potable et au caractère suffisant de l'approvisionnement. Il est membre agréé—(catégorie 3),—*Loi sur la santé et la sécurité au travail*, et détient un certificat de traitement de l'eau de classe IV.

### Dante Pontone

Président-directeur général de l'Agence ontarienne des eaux

*Ancien membre du conseil, du 12 octobre 2004 au 27 septembre 2008*

M. Pontone est président-directeur général de l'Agence ontarienne des eaux (AOE). Il a commencé sa carrière dans la fonction publique de l'Ontario en 1985, au ministère de l'Environnement. Il s'est joint à l'AOE au moment de sa création et y a occupé divers postes, notamment ceux de directeur général de l'information et de vice-président intérimaire des services financiers et généraux. L'AOE est le plus important fournisseur de services d'exploitation, d'entretien et de gestion de réseaux et de stations de traitement de l'eau et d'épuration des eaux usées de la province. Elle sert les municipalités ontariennes et le secteur privé.

### Stephen Spitzig

Comptable en management accrédité

*Membre depuis le 12 octobre 2004*

*Mandat actuel du 21 août 2008 au 20 août 2010*

M. Spitzig est propriétaire de Speedy Tax & Bookkeeping, cabinet d'expertise comptable et de préparation de déclarations de revenus servant de nombreuses fermes et petites entreprises de la région de Walkerton. Il compte 25 ans d'expérience en comptabilité. M. Spitzig est né et a grandi dans la ville voisine de Chepstow et a noué des liens solides à Walkerton et dans les environs.

M. Spitzig a reçu le titre de comptable en management accrédité (CMA) de la Society of Management Accountants of Ontario en 1999. Titulaire d'un baccalauréat spécialisé en administration des affaires de l'Université Wilfred Laurier, il a obtenu ses permis de conseiller en assurance vie en 2006 et en fonds communs de placement en 2008.

## Personnel du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

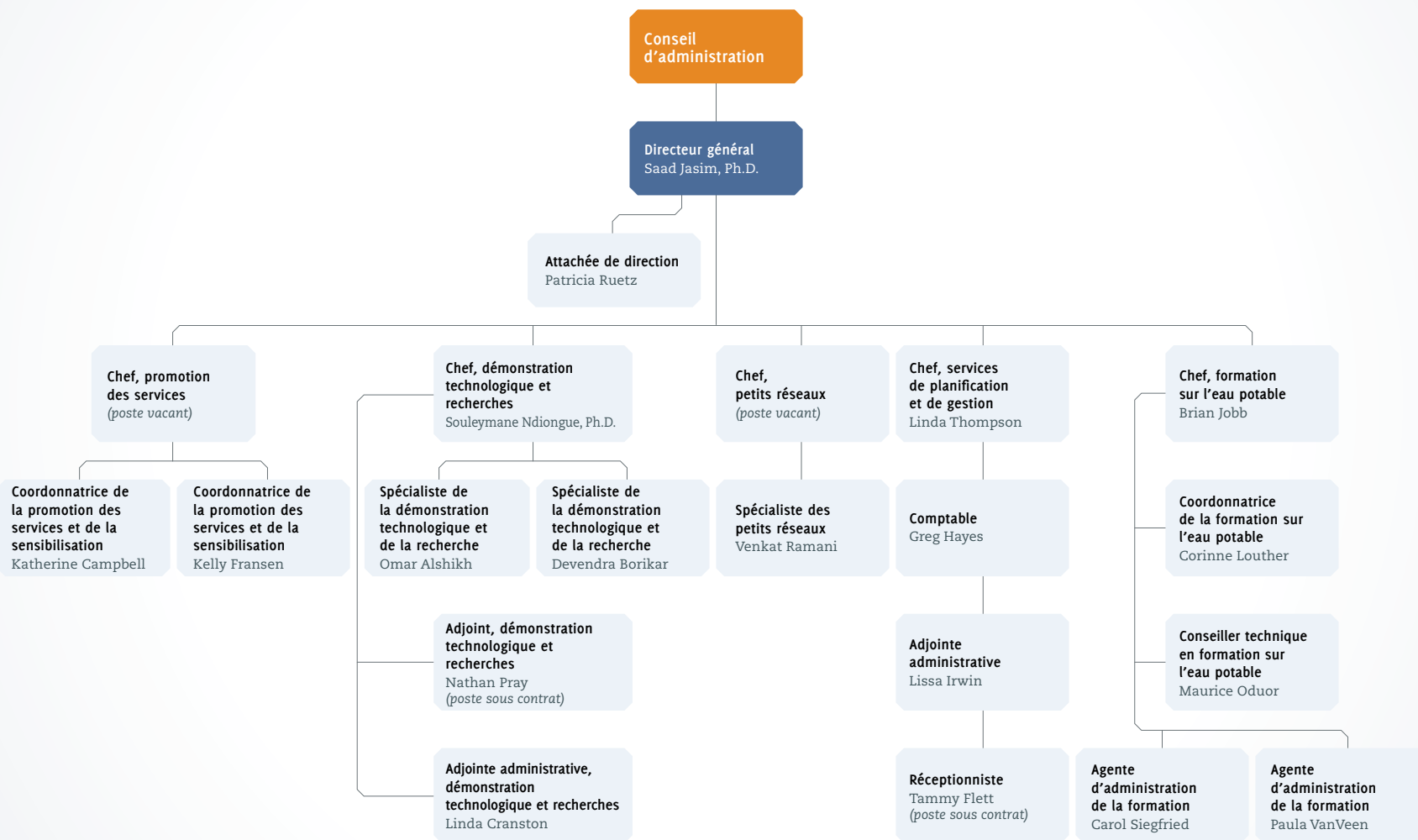
Le personnel du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau s'emploie en coulisse à faire en sorte que le Centre puisse dispenser une formation de classe internationale aux propriétaires et exploitants ontariens de réseaux d'eau potable. Les prix Emerald 2008 du ministère de l'Environnement sont venus cette année consacrer leur dévouement, leur professionnalisme et leur sens de l'innovation. Le prix de l'Innovation a reconnu les méthodes aussi créatives que nombreuses élaborées et mises en œuvre par le Centre pour offrir de la formation pratique grâce à une technologie de pointe.

Les récipiendaires du prix Emerald ont été Saad Jasim, Ph.D., directeur général du Centre, Linda Thompson, Maurice Oduor, Souleymane Ndongue, Ph.D., et Housseini Coulibaly, Ph.D. Des mentions honorables ont été décernées à Patricia Ruetz, Greg Hayes, Kelly Fransen, Corinne Louthier, Carol Siegfried, Paula VanVeen, Devendra Borikar, Omar Alshikh, Nathan Pray, Lissa Irwin, Venkat Ramani, Ling Liu, Linda Cranston et Katherine Campbell, toutes et tous membres du personnel du Centre.



L'honorable John Gerretsen, Ministre de l'Environnement (à gauche), avec la sous-ministre Gail Beggs, du ministère de l'Environnement; et les récipiendaires du prix Linda Thompson, Saad Jasim, Ph.D., directeur général du Centre; Maurice Oduor; Housseini Coulibaly, Ph.D. et Souleymane Ndongue, Ph.D.

# Organigramme du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau



Au 31 mars 2009




## Buts, mesures du rendement, activités et résultats

Cette section présente un sommaire des activités du Centre au cours du dernier exercice et des mesures de son rendement dans huit domaines. Ces domaines correspondent aux huit buts établis dans le plan d'activités 2008-2011 du Centre :

- i. Formation des exploitants, des organismes d'exploitation et des propriétaires de réseaux d'eau potable
- ii. Démonstration de techniques d'avant-garde pour le traitement de l'eau potable
- iii. Information et conseils pour les réseaux d'eau potable petits, éloignés et anciens
- iv. Recherche subventionnée
- v. Sensibilisation et éducation du public en matière d'eau potable
- vi. Fourniture d'information technique, scientifique et réglementaire sur la gestion de l'eau potable et détermination des lacunes en matière d'information.
- vii. Éducation et formation des futurs professionnels de l'eau potable
- viii. Gouvernance, reddition des comptes et activités

Le suivi des activités et la mesure du rendement dans ces huit catégories déterminent la performance organisationnelle, la dotation en personnel et l'affectation des ressources financières du Centre.



- 
- l) Formation des exploitants, des organismes d'exploitation et des propriétaires de réseaux d'eau potable

## But et mesures du rendement

Le Centre a pour but de continuer à offrir un choix adéquat de cours techniques (contenu, méthodes de prestation, accessibilité), d'évaluer les capacités actuelles de formation, puis de déterminer divers rôles de coordination et de prestation pour la formation offerte. Cela doit permettre d'assurer l'efficacité des programmes de formation et de garantir l'accès à ces derniers aux exploitants, organismes d'exploitation et propriétaires de réseaux d'eau potable. Cet objectif correspond aux recommandations 63, 64 et 92 de la Commission d'enquête sur Walkerton concernant l'accessibilité à la formation des exploitants des communautés petites et éloignées et la disponibilité de la formation pour les exploitants des Premières nations.

Le rendement se mesure d'après les progrès accomplis par le Centre dans la poursuite des objectifs détaillés dans le plan d'activités 2008-2011. Les principaux critères de rendement mesurés sont le nombre de cours offerts, le nombre de lieux où la formation a été offerte, y compris leur accessibilité, et le nombre de personnes formées. Des évaluations des cours et des questionnaires ont en outre permis d'obtenir une évaluation qualitative de la pertinence des programmes de formation.

## Activités et résultats 2008-2009

### *Disponibilité de la formation requise et spécialisée*

En 2008-2009, le Centre a continué d'assumer son mandat de base, à savoir veiller à ce que la formation soit offerte et accessible aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable de l'Ontario. Il a ainsi offert trois cours exigés par la

réglementation pour garantir la bonne formation et la compétence des exploitants ontariens. Ces cours obligatoires sont le *Cours de base à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable*, destiné aux exploitants en formation, le cours *Protection de la qualité de l'eau potable* et le cours *Exploitation des petits réseaux d'eau potable*, destiné aux personnes déjà formées.

Des mises à jour ont été apportées à ces cours obligatoires au cours de l'année écoulée. Le cours de renouvellement de certificat du ministère de l'Environnement, *Prévention des maladies d'origine hydrique* a été remplacé par le cours *Protection de la qualité de l'eau potable*. Ce nouveau cours est offert depuis janvier 2009, à la fois en classe et par correspondance.



Le Centre a accueilli Brian Jobb, chef de la formation sur l'eau potable.



Des étudiants participant au cours de base sur la coagulation et la floculation, le 30 octobre 2008 à Walkerton.



Le Centre a offert une formation pratique sur la détection des fuites sur une borne-fontaine à Walkerton, le 5 juin 2008.

Le Centre a conçu de nouveaux cours spécialisés pendant l'exercice 2008-2009, dont (i) *Pathogen Removal and Inactivation in Drinking Water Systems*, (ii) *Managing Water Quality in Distribution Systems*, (iii) *Drinking Water Source Protection for Groundwater Systems*, (iv) *Introduction to SCADA Systems*, (v) *Groundwater, Wells and Well Pumps* (cours d'une journée) et (vi) *Formation and Control of Disinfection By-Products*.

Le Centre a dispensé, au nom du ministère de l'Environnement, une série de cours très suivis, destinés à aider les municipalités à mettre en œuvre le Programme de délivrance des permis de réseaux municipaux d'eau potable. Trois cours ont ainsi été donnés dans l'ensemble de l'Ontario en 2008-2009 : *Drinking Water Quality Management Standard, Risk Assessment and Emergency Preparedness et Internal Auditing for Ontario's Drinking Water Systems*. Au total, 934 participants ont suivi ces cours dans 29 endroits différents de la province.

Le Centre a également offert aux inspecteurs de santé publique (ISP), en 2008-2009, une formation technique sur le traitement et la distribution de l'eau. Cette initiative s'inscrivait dans le cadre d'une action visant à aider les ISP à assumer leurs nouvelles obligations, aux termes des règlements de l'Ontario 318/08 et 319/08 pris en application de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*, qui leur imposent d'inspecter et d'évaluer les petits réseaux d'eau potable. Le programme comprenait dix sessions de trois jours de formation de base, fondées sur le cours *Exploitation des petits réseaux d'eau potable* du Ministère. Six sessions de deux jours de formation complémentaire étaient offertes, avec pour thèmes principaux les eaux souterraines, les puits et les pompes de puits, et l'élimination et l'inactivation des agents pathogènes.

#### *Formations et séminaires spécialisés en 2008-2009*

Le Centre a organisé plusieurs séminaires spécialisés en 2008-2009.

En 2007, le Centre et le ministère de l'Environnement avaient conclu une entente avec huit collèges communautaires afin d'intégrer à leurs programmes en matière d'environnement des programmes sur l'eau potable. Dans le cadre de cette entente, le Centre a organisé sa deuxième session de trois jours de « formation des formateurs », parrainée par lui-même et par le Ministère, au cours de laquelle a été dispensé le cours obligatoire du Ministère *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable*. La formation a été donnée par des formateurs de l'Agence ontarienne des eaux (AOE). Des instructeurs du campus de Ridgetown de l'Université de Guelph, du Collège St. Lawrence, du Collège Georgian et du Collège Humber ont participé à l'événement. Offrir ces cours dans les collèges communautaires permet d'améliorer les capacités et les qualifications des diplômés de ces collèges dans le domaine de la qualité de

l'eau. Cette session de formation a aussi été l'occasion pour les représentants des collèges de recevoir leurs certificats d'« exploitant en formation ».

Le Centre a organisé une réunion des formateurs en décembre 2008. L'initiative a rassemblé 11 des formateurs sous contrat du Centre, venus de toute la province. La réunion avait pour objet de saluer les efforts déployés par ces derniers pour assurer des formations efficaces et réussies et de leur faire part de statistiques et de commentaires sur les formations données jusqu'alors. Elle a également permis d'aborder les difficultés rencontrées par les formateurs. L'ordre du jour comprenait également une revue des procédures administratives et une partie consacrée aux pratiques en matière de formation, avec un accent particulier sur les principes de l'enseignement aux adultes. Les formateurs et les membres de l'équipe de formation du Centre ont mis en commun leurs approches pratiques et leurs techniques de présentation de séances de formation efficaces. Cette rencontre a été pour tous les participants une journée d'apprentissage, de partage et de perfectionnement consacrée à la cohérence de leurs activités de formation. Le succès de l'événement devrait conduire à renouveler l'expérience en 2009.

Le Centre assure occasionnellement des formations à l'extérieur de la province, en veillant à recouvrer ses coûts. Au cours de l'exercice 2008-2009, le Centre a donné des formations sur le prélèvement d'échantillons et la surveillance de la qualité de l'eau à Moncton, au Nouveau-Brunswick, et à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

#### *La participation aux formations*

Le Centre a continué à enregistrer une hausse des inscriptions dans la plupart des catégories de formation comparativement à l'exercice précédent. Pendant l'exercice 2008-2009, le Centre a coordonné et assuré la formation de 6 148 personnes de toute la province, soit une augmentation de plus de 1 300 participants par rapport à l'année précédente.

#### PARTICIPATION AUX COURS DU CENTRE DE WALKERTON POUR L'ASSAINISSEMENT DE L'EAU EN 2008-2009, PAR RAPPORT À L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET CHIFFRES CUMULÉS

	NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES EN 2008-2009	NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES EN 2007-2008	NOMBRE TOTAL DE PERSONNES FORMÉES D'OCT. 2005 À MARS 2009
<b>Cours</b>			
Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable	455	310	998
Prévention des maladies d'origine hydrique (en classe)*	519	1 154	4 594
Prévention des maladies d'origine hydrique (par correspondance)*	70	108	337
Prévention des maladies d'origine hydrique (en ligne)*	88	14	102
Protection de la qualité de l'eau potable (en classe)	670	S.O.	670
Protection de la qualité de l'eau potable (par correspondance)	33	S.O.	33
<b>Sous-total</b>	<b>1 835</b>	<b>1 586</b>	<b>6 734</b>
Exploitation des petits réseaux d'eau potable (par correspondance)	1 224	1 086	3 783
Exploitation des petits réseaux d'eau potable (en classe)	10	27	37
Cours spécialisés	1 464	1 345	3 542
Programme de délivrance des permis de réseaux municipaux d'eau potable (en classe)	934	544	1 478
Inspecteurs de santé publique	524	S.O.	524
Northern Centre for Advanced Technology (NORCAT)	157	233	390
<b>TOTAL</b>	<b>6 148</b>	<b>4 821</b>	<b>16 488</b>

\* Le cours Prévention des maladies d'origine hydrique a été remplacé par le cours Protection de la qualité de l'eau potable en janvier 2009



### Évaluation de la formation

Au terme de tous les cours offerts par le Centre, les stagiaires ou participants sont invités à évaluer et à noter leur formation. Un taux élevé de satisfaction a été constaté. Les évaluations globales faites par les participants allaient de bonne à excellente (86 à 91 %). Les instructeurs ont aussi reçu des notes élevées (86 à 91 %), soit des évaluations de bonne à excellente.



Étudiants assistant à une séance de formation pratique faisant partie du cours sur les vérifications internes, le 26 novembre 2008.

### Accessibilité de la formation

Le Centre a continué d'accorder une attention spéciale aux petites communautés, aux communautés éloignées, dont celles du Nord de l'Ontario. L'accès à la formation a été élargi dans ces communautés grâce à des cours par correspondance et des cours en ligne. Le Centre a continué d'offrir une version en ligne du cours obligatoire pour le renouvellement du certificat, *Prévention des maladies d'origine hydrique*. Cette version en ligne permet aux exploitants des communautés éloignées qui n'ont pas facilement accès à une formation en classe de bénéficier de ce cours.

Le Centre a aussi continué de collaborer avec Northern Centre for Advanced Technology Inc. (NORCAT) pour faciliter l'inscription aux cours en ligne sur la santé et la sécurité offerts par NORCAT et approuvés par le Ministère. Le Centre propose à présent sept des cours de formation en ligne de NORCAT.

### Formation des exploitants des Premières nations

Les exploitants des Premières nations assistent régulièrement aux cours offerts publiquement par le Centre en divers endroits de la province. Le Centre continue de resserrer ses relations avec les Premières nations, afin de veiller à ce que ses programmes de formation soient facilement disponibles et accessibles. (Voir But III, Information et conseils pour les réseaux d'eau potable petits, éloignés ou anciens).

L'installation provisoire de démonstration technologique du Centre continue d'offrir de la formation pratique. Elle est constituée d'un outil de formation commode pour les exploitants des Premières nations, tout comme les unités mobiles de formation situées et accessibles dans le Nord de l'Ontario.

## II) Démonstration de techniques d'avant-garde dans le domaine de l'eau potable

### But et mesures du rendement

Le Centre a pour but de faire la démonstration de l'application et de l'utilisation des techniques d'avant-garde pour l'étude de questions relatives à la qualité de l'eau et aux besoins de traitement. L'installation provisoire de démonstration technologique dédiée de Walkerton présente la gamme complète des principaux systèmes d'apprentissage et de démonstration des technologies relatives à l'eau potable du Centre. Cette installation présente des procédés classiques et d'avant-garde de traitement de l'eau, des instruments de surveillance et de contrôle, une maquette d'un réseau de distribution et de nombreux types de dispositifs liés à l'exploitation des réseaux, comme des vannes ou des pompes.

Grâce aux améliorations continues et à la politique de la porte ouverte de l'installation provisoire de démonstration technologique du Centre, les municipalités, les étudiants et les chercheurs ont la possibilité de mettre à l'épreuve et d'évaluer différentes solutions de traitement de l'eau. L'installation montre l'application et l'utilisation de technologies de pointe et constitue un outil commode de formation pratique permettant aux exploitants, municipalités et autres de se familiariser avec la diversité des systèmes de traitement et des réseaux de distribution existants. Cette philosophie de la porte ouverte contribue à renforcer la collaboration entre le personnel scientifique du Centre et les ingénieurs et exploitants des municipalités. L'installation provisoire de démonstration technologique représente aussi une ressource précieuse pour les chercheurs et les étudiants soucieux de trouver des solutions à des problèmes de qualité de l'eau.

Le rendement se mesure en fonction du nombre de visiteurs de l'installation provisoire de démonstration technologique, de la variété des technologies présentées aux visiteurs, de la qualité et de la valeur du matériel récemment donné à l'installation et du nombre d'améliorations et de développements apportés à la technologie existante.

## Activités et résultats 2008–2009

### Installation permanente

L'installation permanente s'inscrit dans la mission du Centre, qui a pour mandat d'établir une installation permanente basée à Walkerton, en Ontario. La conception de l'installation a commencé en août 2007.

Le 17 octobre 2008, s'est déroulée la cérémonie d'inauguration des travaux de construction de la nouvelle installation permanente du Centre. La construction doit en principe s'achever à l'automne 2009. La nouvelle installation doit permettre au Centre de demeurer un chef de file en matière d'apprentissage destiné aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable. À cet effet, le



L'assistance était nombreuse lors de la cérémonie d'inauguration des travaux du futur siège du Centre le 17 octobre 2008. Sur la photo : (de gauche à droite) Carol Mitchell, députée provinciale de Huron-Bruce, Charles Bagnato, maire de la municipalité de Brockton, Murray Elston, président du conseil d'administration, et Saad Jasim, Ph.D., directeur général du Centre



Centre veut créer et étendre la superficie de ses installations à plus de 19 000 pieds carrés, afin d'y dispenser de la formation, d'y accueillir des séminaires et d'y assurer de la formation technique pratique et des activités de recherche. Tout est fait pour que la nouvelle installation soit conforme à la norme environnementale LEED « Gold », notamment les matériaux de construction, le mobilier des bureaux et des salles de réunion et de formation et les appareils d'éclairage. Le chauffage sera assuré par un système géothermique et intégrera un réservoir de retenue d'eau. Le nouveau Centre comptera trois salles de formation, une salle de conférence, une vaste installation de démonstration technologique et des bureaux. Le bâtiment est dessiné par AECOM et construit par Melloul-Blamey Construction, tandis que le projet est géré par la Société immobilière de l'Ontario.

Une journée portes ouvertes est prévue au cours de l'exercice 2009-2010.

#### *Visites de l'installation provisoire de démonstration technologique*

La formation pratique assurée par l'intermédiaire de démonstrations technologiques continue de représenter un élément essentiel des activités de formation du Centre. L'installation a reçu la visite de 392 personnes pendant l'exercice 2008-2009, ce qui porte le total des visiteurs à plus de 1 700 depuis son ouverture en juin 2006.

L'installation de démonstration technologique a pour objet de présenter l'application et l'utilisation de techniques d'avant-garde pour gérer les difficultés relatives à la qualité de l'eau et les besoins de traitement. Grâce à cette vaste installation permanente de démonstration technologique, le Centre sera en mesure de bâtir le réseau de distribution pilote nécessaire à l'amélioration de la formation pratique offerte aux exploitants et autres professionnels.



État d'avancement de la construction de la nouvelle installation aux  
23 novembre 2008, 18 février 2009 et 24 avril 2009

### III) Information et conseils pour les réseaux d'eau potable petits, éloignés et anciens

#### But et mesures du rendement

Le Centre a pour but de permettre aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable de se conformer aux exigences législatives et d'assurer un approvisionnement en eau potable d'excellente qualité, en particulier dans le cas des réseaux d'eau potable petits et éloignés, conformément au paragraphe 3(2) du Règlement de l'Ontario 304/04. La démonstration de technologies de pointe dans le domaine de l'eau potable fait aussi partie de la stratégie de formation du Centre visant les réseaux d'eau potable petits, éloignés et anciens.

Le suivi et la mesure de la disponibilité de l'information sont établis en fonction du nombre d'exploitants et d'organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable formés au moyen des unités mobiles de formation et du nombre d'événements tenus grâce à ces unités.



Après deux jours de formation, les représentants du collège Sault ont conduit l'UMF2 jusqu'à Sault Ste. Marie afin de commencer à dispenser de la formation pratique aux collectivités du Nord de l'Ontario.

#### Activités et résultats 2008–2009

L'accès à la formation ou à l'éducation est relativement faible dans le cas des petits réseaux éloignés, notamment dans le nord de la province, en raison de l'isolement géographique, de l'absence de personnel pour remplacer les exploitants et des contraintes de coûts liées aux déplacements et à la formation. Pour améliorer le soutien offert aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation sur le plan de la formation, de l'éducation et des conseils pour les aider à se conformer aux prescriptions législatives sur l'eau potable, le Centre a lancé une étude intitulée « Évaluation des besoins en information, conseil et soutien pour les réseaux d'eau potable petits, éloignés et anciens de l'Ontario » (l'étude). L'étude s'est achevée en décembre 2008. Le rapport final, publié en mars 2009, a présenté plusieurs recommandations essentielles, qui amèneront le Centre à agir en conséquence.

##### *Unités mobiles de formation*

La première unité mobile de formation (UMF) du Centre a commencé à effectuer des visites et offrir de la formation dans les communautés du Nord de l'Ontario en août 2007.

Les UMF ont déjà contribué à accroître l'accès aux technologies de base dans le domaine de l'eau pour les communautés du Nord de l'Ontario et des Premières nations.

L'unité de formation mobile du collège Confederation (UMF1) a dispensé de la formation aux Premières nations de Fort Frances, de Red Rock et de Dalles à Kenora. L'UMF1 a représenté le Centre à des réunions d'orientation professionnelle organisées dans les écoles secondaires des Premières nations et était également présente au forum de l'industrie et de l'éducation 2008 organisé par le Centre à Walkerton.

Les résultats d'évaluation des cours donnés par l'intermédiaire de l'UMF1 ont été les suivants : évaluation globale—bonne (12 %), excellente (80 %); formateur—bon (6 %), excellent (90 %); contenu du cours—bon (60 %), excellent (30 %).



Une deuxième UMF (UMF2) a été lancée à l'occasion des 13<sup>e</sup> Conférence nationale canadienne et 4<sup>e</sup> Forum sur la politique en matière d'eau potable, qui se sont tenus à Québec en octobre 2008. Le personnel du Centre a fait une présentation sur l'accès à la formation en matière d'eau potable et a fait visiter l'UMF à quelque 80 délégués présents à la conférence. Les représentants des gouvernements de la Colombie-Britannique et de l'Alberta ont été si impressionnés par le programme d'UMF du Centre qu'ils ont demandé conseil à ce dernier pour créer des programmes provinciaux comparables à l'intention de leurs petites communautés éloignées.


En novembre 2008, l'UMF2 a pris part à l'atelier annuel sur la salubrité de l'eau organisé à Niagara Falls (Ontario) par la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits de Santé Canada. Plus de 60 délégués ont assisté à la conférence.



(De gauche à droite) Les membres du personnel du Centre Venkat Ramani, spécialiste des petits réseaux, et Nathan Pray, adjoint, démonstration technologique et recherches, prennent part à la formation des deux formateurs du collège Sault : Barry Oja, Natural Environment and Outdoor Studies, et Lynn Goulding, Environmental Technician—Water. Mike Buckley, de Prominent Fluid Control, a également offert de la formation.



Keith West (à droite), ancien inspecteur en chef de l'eau potable de l'Ontario, a été le conférencier principal du 2<sup>e</sup> Forum de l'industrie et de l'éducation en matière d'eau potable, qui s'est tenu le 25 juin 2008 à Walkerton. À côté de M. West, se tient Saad Jasim, Ph.D., directeur général du Centre. - Photo John McPhee



En 2008, le Centre a conclu une entente avec le collègue Sault d'arts appliqués et de technologie pour assurer de la formation en divers lieux du Nord de l'Ontario. Les représentants du collègue Sault ont reçu une formation au Centre en février 2009.

Pour les collectivités éloignées, les UMF représentent un moyen d'éducation économique et efficace, qui permet de réduire les coûts de déplacement pour les propriétaires de réseau ou les municipalités et permet au personnel des petites exploitations de rester dans leur communauté pendant leur formation. Cela a pour effet de palier les manques de personnel, qui étaient problématiques pour les petits réseaux lorsqu'il fallait s'absenter pour se former. Les UMF, à la pointe du progrès, permettent de dispenser une formation axée sur les besoins propres de chaque collectivité et de les aider à se conformer à la législation et aux normes rigoureuses de la province en matière d'eau potable.

#### *Disponibilité de l'information*

En 2008–2009, le Centre a continué à offrir un soutien aux exploitants de petits réseaux en publiant une « Foire aux questions » (en anglais pour l'instant) sur son site Web. Les spécialistes du Centre peuvent ainsi répondre aux questions techniques ou concernant la formation posées par les exploitants et le public, afin de leur fournir rapidement aide et conseils. Le site Web du Centre contient de l'information complémentaire sur les ressources de la bibliothèque du Centre, dans la section Centre d'information et lacunes en matière d'information, à l'adresse <http://www.wcwc.ca/fr/outreach/infoclearinghouse.asp>.



Des participants au 2<sup>e</sup> Forum de l'industrie et de l'éducation en matière d'eau potable.



Earl Were (à gauche) et Ian Samuel, de Smart Metering Inc., étaient au nombre des 29 fournisseurs ayant pris part au Forum.



L'étudiant diplômé Feisal Rahman procède à des essais au Centre. On le voit ici avec Saad Jasim, Ph.D., directeur général du Centre.



La formation pratique du Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable, à l'installation provisoire de démonstration technologique

#### IV) Recherche subventionnée

### But et mesures du rendement

Le Centre a pour but de déterminer les besoins en recherche et les besoins associés de financement afin de conseiller le ministre sur les priorités de recherche et suivre les orientations fixées par celui-ci pour garantir un approvisionnement sans danger en eau potable en Ontario. En outre, le Centre définit et parraine des projets de recherche sur l'eau potable ayant une priorité élevée, qui concourent directement aux objectifs du mandat de formation du Centre.

Le rendement se mesure en fonction du nombre de chercheurs utilisant le matériel de l'installation provisoire de démonstration technologique et du nombre total de projets de recherche innovateurs soutenus par le Centre, ainsi que du nombre d'articles de recherche publiés. Le niveau d'implication avec les parties intéressées dans le but de définir et de hiérarchiser les recherches et le degré de soutien actif à des recherches particulières tout au long de l'année, constituent aussi des indicateurs importants.



## Activités et résultats 2008–2009

### Recherche subventionnée

Au cours de l'exercice 2008–2009, le Centre a apporté son soutien actif à sept projets de recherche importants réunissant un éventail impressionnant de partenaires de recherche locaux, nationaux et internationaux, dont des établissements universitaires, le gouvernement, des municipalités, des experts-conseils et des sociétés privées. Ces projets de recherche portaient sur certains des problèmes actuels les plus cruciaux pour l'industrie de l'eau, comme la présence de produits pharmaceutiques ou de soins personnels dans l'eau potable, les concentrations de plomb dans l'eau potable et l'approvisionnement des petites collectivités en eau potable saine. Les universités participantes à ces projets de recherche étaient l'Université de Waterloo, l'Université de Colombie-Britannique, l'Université de Western Ontario, l'Université de Windsor et l'Université d'Ottawa.

Les résultats de ces recherches ont été publiés dans neuf articles corédigés par le personnel du Centre et parus dans des périodiques consacrés à la recherche et ont en outre été présentés à des colloques importants :

S. Jasim, S. Ndongue, B. Johnson, L. Schweitzer et D. Borikar, 2007. *Effect of Ozone on Cold Water Coagulation*, World Congress on Ozone and Ultraviolet Technologies Conference, International Ozone Association, Los Angeles, CA, du 27 au 29 août (présentation orale et article pour les actes du congrès)

S. Jasim, S. Ndongue, B. Johnson, L. Schweitzer et D. Borikar, 2008. *The Effect of Ozone on Cold Water Coagulation*, Ozone Science and Engineering, Volume 30:27–33 (article dans une revue)

I. Molnar, S.Y. Jasim, S. Ndongue, D. Borikar, B. Walman et E.K. Yanful, 2007. *Pilot Study to Investigate the Removal of Bacteria, Turbidity and Organics Using a Reverse Osmosis Packaged Plant*, Congrès conjoint de l'OWWA et de l'OMWA, ville de Blue Mountain (Collingwood), Ontario, du 6 au 9 mai (présentation par affiches)

S. Ndongue, S. Jasim, D. Borikar et L. Liu, 2008. *Investigation of the Effects of Ozone on Organics Removal and Trihalomethanes Reduction for a Groundwater Source*, Conférence annuelle, International Ozone Association, Orlando (Floride), conférence du 24 au 27 août (présentation orale et article pour les actes de la conférence)

S. Ndongue, S. Jasim, D. Borikar, M.A. Mottalib, L. Liu et B. Allen, 2008. *Pilot Demonstration Study to Evaluate the Performance of a Reverse Osmosis Package Plant for the Removal of Bacteria, Organics and the Levels of THMs*. 13<sup>e</sup> Conférence nationale canadienne et 4<sup>e</sup> Forum sur la politique en matière d'eau potable, Québec (Québec), du 4 au 7 octobre (présentation orale et articles pour les actes de la conférence)

M.F. Rahman, E.K. Yanful, S.Y. Jasim, S. Ndongue, D. Borikar et L. Bragg, 2008. *Advanced Oxidation Process in Removing EDCs and PPCPs from Drinking Water: Experience of a Canadian Pilot Scale Study*, 13<sup>e</sup> Conférence nationale canadienne et 4<sup>e</sup> Forum sur la politique en matière d'eau potable, Québec (Québec), du 4 au 7 octobre (présentation par affiches)

O. Alshikh, 2008. *Water Quality and Climate Change*, Revue Ontario Pipeline de l'OWWA, vol. 4, n<sup>o</sup> 4, p. 26 à 28 (article)

O. Alshikh, T. Robles, S. Ndongue, S. Jasim, D. Borikar et L. Liu, 2009. *Pilot tests to Evaluate the Performance of Cationic Activated Silica as Coagulant Aid*, 44<sup>e</sup> Conférence régionale du Centre du Canada sur la recherche sur la qualité de l'eau, Association canadienne sur la qualité de l'eau, Burlington, du 23 au 24 février (présentation orale)

M.F. Rahman, E.K. Yanful, S.Y. Jasim, 2008. *EDCs and PPCPs in the Aquatic Environment: Implications for Drinking Water Industry and Global Environmental Health*, Journal of Water and Health, vol. 7, n<sup>o</sup> 2, p. 224 à 243, International Water Association Publishing, 2009



## V) Sensibilisation et éducation du public en matière d'eau potable

### But et mesures du rendement

Le Centre a pour but d'offrir au public, en collaboration avec le ministère de l'Environnement, de l'information, des cours et des conseils sur les questions suivantes :

- Traitement de l'eau nécessaire pour assurer un approvisionnement en eau potable sûr
- Équipement et technologie utilisés pour assurer un approvisionnement en eau potable sûr
- Les exigences opérationnelles pour assurer un approvisionnement en eau potable sûr
- Autres questions environnementales concernant l'eau potable

Le rendement des activités de sensibilisation et d'éducation menées par le Centre se mesure en fonction de la gamme d'événements auxquels a assisté le personnel du Centre et que le Centre a organisés, des articles publiés sur les activités du Centre, des activités de sensibilisation de ce dernier dans les écoles, les foires commerciales, les foires scientifiques et les festivals de l'eau saine à l'intention des enfants, ainsi que de ses programmes de parrainage et de bourses.

Le but du Centre est de veiller à ce que les intervenants, les clients éventuels et le grand public soient au courant de son existence et de ses programmes et services. L'amélioration de la visibilité locale, le réseautage auprès des clients et des intervenants clés et l'élargissement des communications contribuent à atteindre ce but.

Le rendement de ces activités se mesure en fonction de l'augmentation de la sensibilisation résultant de la participation du Centre à des événements, de son activité (voir But VI, Fourniture

d'information technique, scientifique et réglementaire sur la gestion de l'eau potable et détermination des lacunes en matière d'information) et de ses progrès dans la création d'une installation permanente à Walkerton.

### Activités et résultats 2008–2009

#### Activités et événements

En 2008–2009, le Centre a été l'hôte d'un certain nombre d'activités et a participé à 45 événements en tant qu'exposant (à trente-trois d'entre eux) ou que présentateur (à sept d'entre eux), que commanditaire (à sept d'entre eux) ou, simplement, que délégué (à six d'entre eux). La participation à de tels événements s'inscrit dans le programme de sensibilisation du public du Centre et vise à rechercher des occasions d'établir des contacts, à accroître la notoriété du Centre et à assurer la promotion de ses programmes de formation et de son installation provisoire de démonstration technologique.

Le Centre a organisé son deuxième forum de l'industrie et de l'éducation en matière d'eau potable en juin 2008. Plus de 150 délégués, dont des représentants de 34 municipalités et de 29 fabricants, se sont réunis pour échanger de l'information et mettre en commun leur expertise sur les technologies de traitement de l'eau les plus récentes et les plus modernes. L'événement permet aux professionnels du secteur de l'eau potable de se tenir au fait des nouvelles technologies et de l'évolution de la réglementation tout en leur offrant une excellente occasion pour nouer des contacts. Keith West, ancien inspecteur en chef de l'eau potable de l'Ontario, en a été le conférencier principal et a commenté les conclusions de son rapport annuel sur la qualité de l'eau potable.



Le Centre a par ailleurs accueilli en septembre 2008 un séminaire sur le changement climatique et ses effets sur les réseaux d'eau. La manifestation a permis à plus de 80 professionnels de l'eau d'écouter des experts leur parler des questions relatives aux conséquences futures de ce changement sur la qualité de l'eau et d'échanger des idées sur la mise au point de solutions viables. Les conférenciers représentaient un large éventail d'expertises relatives aux meilleures preuves scientifiques existantes du changement climatique et de ses répercussions sur le cycle de l'eau et sur la disponibilité et la qualité des ressources hydriques. M. John Gerretsen, ministre de l'Environnement de l'Ontario, a accepté d'être le conférencier principal de la manifestation.

Le Centre a pris part aux célébrations de la Journée mondiale de l'eau 2009 du Conseil régional de l'environnement des Travailleurs canadiens de l'automobile. Cet événement annuel est une exposition interactive destinée à marquer la Journée mondiale de l'eau, en sensibilisant le public à l'importance vitale de l'eau et aux solutions envisageables pour assurer sa protection.

Le Centre a également accueilli des visiteurs étrangers désireux d'en savoir plus sur les formations et les démonstrations technologiques offertes par le Centre. Il a ainsi reçu, le 23 février 2009, M. Yang Farina Abdul Aziz, Ph.D., professeur en chimie minérale et chercheur universitaire à la School of Chemistry du Centre for Water Research and Analysis de l'Universiti Kebangsaan Malaysia (l'université nationale de Malaisie) et M<sup>me</sup> Wan Farahiyah Wan Kamarudin, agente de recherche. La visite avait pour but de jeter les bases de futures occasions de formation et de recherche entre l'Universiti Kebangsaan et le Centre.



Le 27 février 2009, le directeur général et le personnel du Centre ont accueilli les membres de la délégation du Kenya; la Kenya High Commission, dirigée par l'honorable Elizabeth Ongoro Masha, sous-ministre du Ministry of Nairobi Metropolitan Development (au premier plan, 4<sup>e</sup> personne en partant de la gauche), a visité le Centre pour obtenir de l'information sur la formation et l'installation de démonstration technologique.



AquaSym Environmental Solutions Inc. a visité le Centre, pour examiner de futures occasions internationales.



### *Parrainage d'événements portant sur l'eau*

Le Centre a fait la promotion de ses activités en commanditant plusieurs événements municipaux et du secteur de l'eau en 2008-2009, dont le congrès conjoint annuel de l'Ontario Water Works Association et de l'Ontario Municipal Water Association, en mai 2008, le Large Urban Symposium de l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO), également en mai, la conférence annuelle de l'AMO, en août 2008, les 13<sup>e</sup> Conférence nationale canadienne et 4<sup>e</sup> Forum sur la politique en matière d'eau potable, en octobre 2008, le congrès de la fédération des municipalités du Nord de l'Ontario, en mai 2008, et la 44<sup>e</sup> Conférence régionale du Centre du Canada sur la recherche sur la qualité de l'eau de l'Association canadienne sur la qualité de l'eau, en février 2009.



Le Centre a également assuré la promotion de ses activités par des activités de sensibilisation du public, en commanditant le Grey Bruce Children's Water Festival en septembre 2008. Le festival, qui est axé sur l'éducation des enfants quant aux questions de l'eau et de l'environnement, se tient durant quatre jours et touche quelque 3 000 « intendants de l'eau » enthousiastes, parmi lesquels des étudiants, des professeurs, des parents, des bénévoles et des organismes communautaires.

### *Actualités*

Le placement d'articles sur les activités du Centre contribue activement à la sensibilisation du public. En 2008-2009, les activités du Centre ont été décrites dans un certain nombre de publications. Le lancement de la deuxième UMF a été rapporté dans la revue *Ontario Pipeline* de l'OWWA, ainsi que dans le *Sault Star*. Les membres du Centre récipiendaires du prix Emerald 2008 ont fait l'objet d'articles dans le *Walkerton Herald*, le *Cargill News*, le *Hanover Post*, *Environmental Science & Engineering*, le Bulletin de l'ACEPU et *Opflow*, et ont été présentés par l'International Ozone Association. Le Forum de l'industrie et de l'éducation en matière d'eau potable a eu droit à un article dans *Ontario Pipeline*, qui a aussi fait état de la cérémonie d'inauguration des travaux du Centre, de même que le magazine *Canadian Water Treatment*. Pour finir, *Opflow*, le périodique de l'American Water Works Association, a publié un article sur le Centre.



Le 27 octobre 2008, Devendra Borikar (à gauche) a fait visiter à des étudiants de l'école secondaire du district de Dufferin, à Shelburne, l'installation provisoire de démonstration technologique.



Le Centre présente chaque année les récipiendaires de ses bourses d'études universitaires au congrès conjoint et salon annuel de l'OWWA et de l'OMWA. Les boursiers sont ici, de gauche à droite : Neville Hewage, Université Laurentienne, Jules Carlson, Université Trent et Jennifer Ronholm, Université d'Ottawa, en compagnie de Saad Jasim, Ph.D., directeur général du Centre.

### Sensibilisation dans les écoles


Un certain nombre d'initiatives novatrices faisant intervenir des étudiants témoignent de l'effet inspirant et incitatif qu'ont le Centre et son équipe sur la prochaine génération de professionnels de l'eau.

Le Centre encourage activement les écoles secondaires à le visiter, afin de promouvoir les carrières offertes par l'industrie de l'eau potable. La visite par les étudiants de l'installation provisoire de démonstration technologique constitue une expérience d'apprentissage qui incite certains d'entre eux à envisager une carrière dans le secteur de l'eau. En 2008-2009, le Centre a fait visiter son installation à près de cent étudiants venus de cinq écoles secondaires.

Le Centre a ouvert son nouveau cours, *Drinking Water Quality and Treatment*, à 14 étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du Civil and Environmental Department de l'Université de Western Ontario, leur a donné des connaissances avancées sur les procédés et technologies de traitement de l'eau potable et leur a offert des expériences d'apprentissage pratique à son installation provisoire de démonstration technologique. Cela a été l'occasion d'un échange très stimulant d'idées et de connaissances entre le personnel et la prochaine génération de professionnels de l'eau potable. Ce programme est offert pour la deuxième année consécutive.

### Bourses d'études

Chaque année, le programme de bourses du Centre parraine des étudiants diplômés de trois universités. Le montant de chaque bourse de deux ans est de 10 000 \$. Les récipiendaires des bourses 2008-2009 ont été Jules Carlson, du programme d'études sur l'environnement et les ressources de l'Université Trent de Peterborough, Jennifer Ronholm, du département de biochimie, microbiologie et immunologie de l'Université d'Ottawa, et Neville Hewage, du département de microbiologie de l'Université Laurentienne de Sudbury.



VI) Fourniture d'information technique, scientifique et réglementaire sur la gestion de l'eau potable et détermination des lacunes en matière d'information

## But et mesures du rendement

Le Centre a pour but de devenir (directement et par le jeu d'alliances) un centre d'échanges et d'information très coté pour la recherche de pointe, les pratiques exemplaires et l'information technique, scientifique et réglementaire. Le Centre sera ainsi en mesure de repérer des lacunes majeures dans l'information sur les réseaux d'eau potable de l'Ontario, et notamment sur les réseaux desservant les petites municipalités, les réseaux communautaires et les ouvrages autonomes (privés et non privés).



Le rendement du Centre en tant que source d'information et centre d'échanges se mesure en fonction du nombre de sessions et de visites enregistrées sur son site Web, ainsi que de ses résultats quant à sa capacité de repérer et de combler les lacunes en matière d'information et de rendre disponibles les ressources de sa bibliothèque.


## Activités et résultats 2008–2009

*Centre d'échanges et d'information, ressources de la bibliothèque*

Le Centre continue d'étendre ses capacités et son infrastructure et s'est doté d'un centre d'information, afin d'améliorer l'échange d'information dans les secteurs suivants :

- Formation offerte aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable
- Traitement de l'eau nécessaire pour assurer un approvisionnement en eau potable sûr
- Équipement et technologie utilisés pour assurer un approvisionnement en eau potable sûr
- Besoins opérationnels pour assurer un approvisionnement en eau potable sûr
- Autres questions environnementales concernant l'eau potable.

En 2008–2009, le Centre a publié le bulletin du CWAE (en anglais seulement), qui est une publication en ligne présentant des nouvelles et mettant en valeur ses divers programmes, initiatives et services. Ce bulletin, qui est publié depuis l'automne 2007, est principalement destiné aux exploitants de réseaux d'eau potable des communautés petites et éloignées; il a pour but de les informer des services de formation, des conseils et du soutien que le Centre peut leur offrir. Il peut être consulté sur le site Web du Centre, à l'adresse [www.cwae.ca](http://www.cwae.ca).



La bibliothèque du Centre contient une variété de ressources fort utiles pour les exploitants de petits réseaux. L'information est recueillie et proposée en fonction des enjeux et des besoins particuliers. La bibliothèque compte aujourd'hui plusieurs centaines de documents sur l'eau potable, sous forme de livres, rapports de recherche, livrets, brochures, CD ou DVD. L'équipe du Centre s'efforce de rester au fait des nouvelles publications, et en particulier de celles qui proviennent de l'American Waterworks Association (AWWA) et d'autres leaders reconnus dans le monde entier pour la production de documents éducatifs, techniques et scientifiques sur l'eau potable. En 2008-2009, le Centre a commandé 23 rapports de recherche gratuits à la Water Research Foundation et 19 livres et documents vidéo à l'AWWA.

#### *Visites du site web*

Au cours de l'exercice 2008-2009, le nombre total de visiteurs du site Web a dépassé 80 000, soit une moyenne quotidienne de 230. Cela représente une augmentation de 10 000 visiteurs par rapport à l'exercice 2007-2008 et porte le nombre total de visites à plus de 250 000 depuis la mise en ligne du site, fin 2006.

#### *Lacunes en matière d'information*

Le Centre continue de faire la chasse aux lacunes en matière d'information et de les combler en mettant continuellement à jour ses cours et son matériel de formation.



## VII) Éducation et formation des futurs professionnels de l'eau potable

### But et mesures du rendement

Le Centre a pour but de contribuer à ce que les réseaux d'eau potable de l'Ontario emploient des exploitants bien formés et hautement qualifiés. Le moyen choisi pour cela passe par la sensibilisation et l'éducation dans les écoles secondaires, les collèges et les universités, afin de renseigner les personnes intéressées par une carrière d'exploitant de réseaux d'eau potable.

Le rendement est lié à la sensibilisation des étudiants. Il se mesure en partie d'après le nombre d'établissements scolaires ayant visité le Centre, y compris l'installation provisoire de démonstration technologique, et en partie d'après le nombre de trousseaux d'information envoyés aux établissements scolaires. La sensibilisation est par ailleurs évaluée en fonction du nombre de bourses d'études décernées à des étudiants, comme cela est expliqué dans la section relative au But V.

### Activités et résultats 2008–2009

#### *Sensibilisation des ressources humaines*


Le Ministère et le Centre collaborent sur les questions de recrutement des exploitants, en coopérant avec les collèges offrant des programmes liés aux domaines de l'eau potable et des eaux usées et en leur permettant d'intégrer dans leurs programmes d'enseignement le cours obligatoire du Ministère, *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable*, destiné aux exploitants. En 2008–2009, le Centre a alloué 3 500 \$ par an et par programme de coopération à chacun des 12 collèges dispensant actuellement le *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable*, soit les collèges suivants :

Durham, Northern, Mohawk, Sir Sandford Fleming, Centennial, campus de Ridgeway de l'Université de Guelph, Canadore, Confederation, St. Lawrence, Georgian, Humber et Sault. Le programme de coopération avec les collèges permet aux étudiants intéressés par une carrière dans l'industrie de l'eau de bénéficier de stages pratiques dans des usines de traitement de l'eau de toute la province.

Le collège Confederation a axé ses activités de sensibilisation vers les étudiants des Premières nations. Cinq événements ont ainsi été organisés en février 2008 dans des écoles secondaires, à Thunder Bay, Lac La Croix, Whitefish Bay, Grassy Narrows et Lac Seul.



(De gauche à droite) La professeure Corrie Stender, du collège Durham, Angela Robert, Saad Jasim, Ph.D., directeur général du Centre, Andy Seeley et Susan Todd, doyenne associée, école des sciences appliquées, apprentissage, métiers spécialisés et technologie, collège Durham. Angela Robert et Andy Seeley ont été honorés pour leurs réalisations dans le programme de technicien en qualité de l'eau du collège Durham. Le financement annuel de la coopération avec les collèges par le Centre a été accordé aux deux étudiants.



Le Centre a continué à mettre en œuvre son programme de distribution aux établissements scolaires de trousse d'information sur l'eau potable. Quatre-vingt-douze de ces trousse ont ainsi été envoyées à des écoles secondaires afin de favoriser la sensibilisation et l'éducation sur l'eau et l'environnement et d'attirer de futurs exploitants de réseaux d'eau potable.

## VIII) Gouvernance, reddition des comptes et activités

### But et mesures du rendement

Le Centre a pour but d'obtenir des résultats positifs en ce qui concerne les programmes et les initiatives approuvés par le ministre. Ces programmes et initiatives visent à créer un institut de classe internationale à Walkerton ayant pour vocation d'assurer un approvisionnement en eau potable d'excellente qualité à la population de l'Ontario. Le conseil et ses membres veillent à ce que le Centre soit exploité conformément au Règlement de l'Ontario 304/04, au protocole d'entente conclu avec le Ministère, aux règlements de ce dernier, aux directives gouvernementales et aux éléments d'un cadre de gouvernance et de reddition des comptes efficace, de manière à obtenir les résultats attendus. Il s'agit là notamment d'élaborer et de réaliser un plan d'activités et de mettre en place différentes mesures, dont des contrôles et des procédures efficaces, pour remplir ce mandat.

Les activités de base, dans la poursuite de ce but, comprennent les vérifications, la réalisation des résultats visés dans le plan d'activités, la publication du rapport annuel, l'application de pratiques exemplaires en matière de ressources humaines, comme le perfectionnement du personnel et la reconnaissance de ses accomplissements, une bonne gouvernance grâce à des réunions régulières du conseil et de ses comités et le perfectionnement professionnel des membres du conseil.

## Activités et résultats 2008–2009

### *Obligation de rendre compte*

En ce qui concerne la reddition des comptes, le plan d'activités du Centre pour la période 2008–2011 a été approuvé par le ministre de l'Environnement le 12 septembre 2008. Le rapport annuel 2007–2008 du Centre a été présenté à l'Assemblée législative le 26 septembre 2008.

La Division de la vérification interne de l'Ontario du Ministère a effectué un examen des opérations du Centre pour la période de décembre 2007 à mars 2008, conformément au Règlement de l'Ontario 304/04 et au protocole d'entente établi avec le Ministère. Au cours de l'exercice 2008–2009, le Centre et le ministère de l'Environnement de l'Ontario (MEO) ont observé les recommandations établies dans le rapport d'examen des opérations.

### *Gouvernance*

Le conseil d'administration du Centre s'est réuni régulièrement tout au long de l'exercice 2008–2009, que ce soit au complet ou dans le cadre des comités. Les membres du conseil ont pris part à sept comités au cours de l'exercice.

Ils ont poursuivi leurs activités de perfectionnement professionnel pendant l'exercice 2008–2009 et ont notamment suivi une formation sur l'approvisionnement et une formation sur la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario*.

Un plan de continuité des opérations (COOP) a été élaboré et approuvé par le conseil d'administration. Ce plan détaille un processus complet visant à assurer la continuité des fonctions et des activités organisationnelles de base avant, pendant et après une éventuelle crise ou catastrophe.

## Regard sur l'avenir

Le Centre continue de miser sur ses points forts. Les trois prochaines années constitueront une période de croissance exaltante pour le Centre. Celui-ci continuera d'élaborer et de donner des cours obligatoires et spécialisés afin de proposer aux exploitants, propriétaires et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable un vaste choix de cours. Quatre chantiers revêtent une importance particulière pour le Centre :

- Le prochain exercice fiscal verra l'achèvement des installations permanentes du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau. Ces nouvelles installations augmenteront grandement la capacité du Centre d'offrir de la formation, des séminaires et des séances d'information et de mener des activités de recherche.

- Une proposition visant à créer des centres régionaux de formation destinés à renforcer la facilitation de la formation pour les exploitants et à améliorer l'utilisation des ressources au sein du Centre et dans l'ensemble du secteur de la formation sur l'eau potable devrait être faite au cours de l'exercice à venir.
- Une troisième UMF sera créée et devrait être prête à dispenser de la formation et mener des actions de sensibilisation en Ontario d'ici l'automne 2009.
- Enfin, la mise en œuvre des recommandations principales de l'étude *Évaluation des besoins des petits réseaux* renforcera la capacité du Centre à répondre aux besoins de formation des exploitants de réseaux d'eau potable petits et éloignés.





## Responsabilité de la direction en matière d'information financière

La haute direction et le conseil d'administration sont responsables du rendement du Centre sur le plan financier. Le conseil d'administration examine et approuve les états financiers du Centre et toute l'information présentée dans le Rapport annuel. Il lui appartient aussi de veiller à ce qu'une vérification des comptes et des opérations financières du Centre soit effectuée chaque année. La vérification annuelle est ensuite soumise à l'examen du vérificateur général de l'Ontario.

### *Responsabilités du comité des finances et de la vérification*

Le comité des finances et de la vérification du conseil d'administration reçoit et examine les états financiers trimestriels du Centre. Ces états comprennent des résumés des écarts pour chaque initiative individuelle. L'équipe de direction du Centre examine ces écarts en collaboration étroite avec le comité des finances et de la vérification.

Le comité des finances et de la vérification participe également au processus de vérification en :

- se réunissant avec l'équipe de direction du Centre et les vérificateurs externes pour passer en revue les questions méritant d'être prises en compte à la prochaine vérification;
- étudiant l'évaluation des contrôles internes faite par les vérificateurs externes et les solutions apportées par la direction;
- examinant les rapports complets rédigés par les vérificateurs externes, les solutions apportées par la direction à toute faiblesse mise en évidence et le suivi subséquent de ces questions.

Les états financiers de l'exercice 2008-2009 ont été vérifiés par BDO Dunwoody LLP. Les comptables agréés ont pour responsabilité de déterminer si les états financiers sont présentés de manière objective et conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, et de formuler un avis à cet égard. Le rapport du vérificateur décrit la portée de l'examen et énonce l'opinion du vérificateur.

### *Gouvernance*

Au cours de l'exercice 2008-2009, le personnel du Centre et les membres du conseil d'administration ont suivi des formations sur l'approvisionnement données par les services juridique et des approvisionnements du ministère de l'Environnement. Le Centre a mis en place les directives du Ministère et utilise ses modèles d'approvisionnement pour effectuer des achats.



## Analyse financière

### Revenus

Les revenus globaux ont enregistré une légère progression, passant de 6 417 931 \$ pour l'exercice 2007-2008 à 6 977 063 \$ pour l'exercice 2008-2009, soit une augmentation de 0,87 %. Les principales sources de revenus du Centre ont été le financement de 5 millions de dollars du gouvernement de l'Ontario et les revenus de 1 666 916 \$ des activités de formation. La hausse des revenus en 2008-2009 est largement attribuable à l'augmentation de 22 % des revenus de la formation, résultat d'un nombre d'inscriptions plus important que prévu (1 327 participants de plus). Le nouveau cours obligatoire de remplacement, *Protection de la qualité de l'eau potable*, et la formation des inspecteurs de santé publique ont grandement contribué à cette hausse.

### Charges

Les contrôles internes du Centre permettent de surveiller efficacement les charges.

Les charges ont augmenté de 3 870 928 \$, en 2007-2008, à 6 220 687 \$ pour l'exercice 2008-2009. Cela s'explique principalement par un paiement de 1 378 070 \$ au profit de la Société immobilière de l'Ontario, pour la conception et la construction des nouveaux locaux du Centre. Le budget total du projet de construction s'établit à 8 272 929 \$. Le déroulement des travaux permet d'envisager un achèvement pour la fin octobre 2009. Selon les prévisions, le solde de 6 894 859 \$ du budget du projet de construction devrait être dépensé au cours de l'exercice 2009-2010 du Centre. Aucune dépense supplémentaire n'est apparue à ce stade.

Les charges liées à la formation ont aussi enregistré une hausse, en grande partie à cause de l'acquisition d'un nouveau programme de cours et de l'augmentation du nombre des inscriptions; ces charges sont passées de 1 040 048 \$, en 2007-2008, à 1 521 019 \$, en 2008-2009.

L'affectation de 1 million de dollars du Centre pour les projets de recherche est restée inférieure au budget de 200 000 \$, l'organisme ayant modifié son processus de demande pour la recherche.

### Bilan

La situation financière du Centre reste solide. Un excédent budgétaire de 16 458 981 \$ a été constaté au 31 mars 2009, ce qui représente une légère augmentation par rapport à l'excédent de 15 348 608 \$ de l'exercice précédent.

La valeur des immobilisations du Centre a légèrement fléchi en raison de l'amortissement de l'équipement technique, des logiciels et de l'ameublement. La valeur des autres actifs du Centre a quelque peu progressé, essentiellement grâce l'achat des droits des nouveaux cours des programmes, pour un montant de 93 250 \$.

L'excédent budgétaire de l'exercice est suffisant pour faire face aux obligations prévues au cours du prochain exercice pour l'achèvement des nouvelles installations, dont notamment les coûts de construction résiduels de 6 894 859 \$, les frais de déménagement, le coût d'acquisition d'équipement supplémentaire et les frais de gestion immobilière des nouvelles installations. L'excédent résiduel sera affecté à la capacité pour le Centre de mettre sur pied de nouveaux programmes à mesure qu'il continuera à étendre ses activités de formation.



# Rapport des vérificateurs



**BDO Dunwoody LLP**  
Comptables agréés  
et conseillers

C.P. 760, 121, rue Jackson  
Walkerton (Ontario) Canada N0G 2V0  
Téléphone : 519 881-1211  
Télécopieur : 519 881-3530

## Au conseil d'administration du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Nous avons vérifié le bilan du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau au 31 mars 2009, ainsi que l'état de l'évolution de l'actif net, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Centre au 31 mars 2009, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux conventions comptables généralement reconnues au Canada.

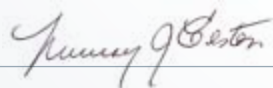
*BDO Dunwoody LLP*

Comptables agréés, experts-comptables autorisés  
Walkerton (Ontario)  
Le 29 avril 2009

# Détails financiers

BILAN		
Au 31 mars	2009	2008
<b>ACTIF</b>		
Éléments d'actif à court terme		
Encaisse (Note 5)	15 512 736 \$	14 045 312 \$
Comptes clients (Note 5)	182 072	239 446
Charges payées d'avance	33 628	79 979
	15 728 436	14 364 737
Actif fixe (Note 3)	1 143 933	1 299 656
Autres éléments d'actif (Note 4)	499 843	406 593
	17 372 212 \$	16 070 986 \$
<b>PASSIF ET ACTIF NET</b>		
Éléments de passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer (Note 5)	610 495 \$	211 330 \$
Produit comptabilisé d'avance	302 736	511 048
	913 231 \$	722 378 \$
<b>ACTIF NET</b>		
Biens affectés	3 775 901	5 032 182
Biens non affectés	12 683 080	10 316 426
	16 458 981	15 348 608
	17 372 212 \$	16 070 986 \$

Au nom du conseil d'administration :



Directeur



Directeur



## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	Affecté	Non affecté	2009	2008
			Total	Total
Bilan en début d'exercice	5 032 182 \$	10 316 426 \$	15 348 608 \$	12 313 837 \$
Revenus excédentaires par rapport aux charges	(1 256 281)	2 366 654	1 110 373	3 034 771
Bilan en fin d'exercice (Note 5)	3 775 901 \$	12 683 080 \$	16 458 981 \$	15 348 608 \$

## ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2009	2008
Revenus (page 6)	6 977 063 \$	6 417 931 \$
Charges (page 6)	6 220 687	3 870 928
Revenus excédentaires par rapport aux charges avant les dons et autres sources de revenus	756 376 \$	2 547 003 \$
Revenus provenant de dons	—	21 531
Intérêt et autres sources de revenus	353 997	466 237
Revenus excédentaires par rapport aux charges pour l'exercice	1 110 373 \$	3 034 771 \$

Les notes afférentes aux présents états financiers en font partie intégrante



## ÉTAT DES REVENUS ET CHARGES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2009

2008

### REVENUS

Paiement de transfert de la province de l'Ontario (Note 6)	5 000 000 \$	5 000 000 \$
Fonds reçus du ministère de l'Environnement	310 147	59 853
Inscriptions aux cours de formation	1 666 916	1 358 078
	<b>6 977 063 \$</b>	<b>6 417 931 \$</b>

### CHARGES

Publicité et promotion	211 762 \$	175 463 \$
Amortissement	305 930	328 968
Frais bancaires	2 232	2 890
Aide aux collègues	42 000	28 000
Planification des communications	9 555	1 040
Conférences	46 228	47 209
Honoraires d'expertise	165 418	139 836
Jetons de présence	16 488	20 223
Dons	40 000	12 000
Avantages sociaux (Note 7)	294 650	255 661
Assurance	30 302	24 617

Les notes afférentes aux présents états financiers en font partie intégrante



## ÉTAT DES REVENUS ET CHARGES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2009

2008

### CHARGES – CONTINU

Frais de bureau	106 987 \$	98 931 \$
Paielements de transfert à la Société immobilière de l'Ontario (Note 5)	1 378 070	14 135
Honoraires	17 525	14 033
Perfectionnement professionnel	33 862	26 460
Entretien des biens immobiliers	10 494	9 894
Location	122 400	122 400
Entretien et réparations	21 444	20 083
Projets de recherche	185 990	67 630
Salaires	1 366 582	1 189 562
Abonnements et droits d'adhésion	15 447	13 322
Formation	1 521 019	1 040 048
Frais de voyage	102 395	94 038
Téléphone	34 894	31 646
Services publics	9 909	8 167
Véhicules	86 661	51 080
Site Web	42 443	33 592
	<b>6 220 687 \$</b>	<b>3 870 928 \$</b>

Les notes afférentes aux présents états financiers en font partie intégrante



## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2009	2008
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux)</b>		
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Revenus excédentaires par rapport aux charges pour l'exercice	1 110 373 \$	3 034 771 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	305 930	328 968
Biens immobiliers obtenus à titre gratuit	—	(21 531)
	<b>1 416 303</b>	<b>3 342 208</b>
Évolution des fonds de roulement hors trésorerie		
Comptes clients	57 374	152 778
Charges payées d'avance	46 351	(4 080)
Comptes fournisseurs et charges à payer	399 165	127 343
Produit comptabilisé d'avance	(208 312)	53 368
	<b>294 578</b>	<b>329 409</b>
	<b>1 710 881 \$</b>	<b>3 671 617 \$</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	(153 722)	(166 857)
Acquisition de droits liés aux programmes	(93 250)	(136 593)
Produit de la cession d'immobilisations	3 515	—
	<b>(243 457)</b>	<b>(303 450)</b>
<b>ACCROISSEMENT DES FLUX DE TRÉSORERIE DURANT L'EXERCICE</b>	<b>1 467 424</b>	<b>3 368 167</b>
Flux de trésorerie en début d'exercice	14 045 312	10 677 145
Flux de trésorerie en fin d'exercice	<b>15 512 736 \$</b>	<b>14 045 312 \$</b>

Les notes afférentes aux présents états financiers en font partie intégrante

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2009

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Nature de la société	<p>Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau est un organisme opérationnel de la province de l'Ontario. Il a été créé le 1<sup>er</sup> octobre 2004 en vertu de la Loi sur les sociétés de développement.</p> <p>Conformément à cette loi, les objectifs du Centre sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>Coordonner et assurer la formation des exploitants et propriétaires de réseaux d'eau potable.</li><li>Fournir aux propriétaires et aux exploitants de réseaux, ainsi qu'aux membres du grand public, des renseignements, de la formation et des conseils sur la science et le traitement de l'eau potable, les technologies, les exigences d'exploitation des réseaux et les questions d'environnement se rapportant à l'eau potable.</li><li>Conseiller le ministre de l'Environnement sur les priorités de recherche et de développement à établir pour assurer un approvisionnement en eau potable sûr, et parrainer des travaux de recherche s'inscrivant dans le mandat du Centre.</li></ol> <p>Le Centre est exonéré de l'impôt fédéral et provincial sur le revenu.</p>												
Actif net affecté	<p>Le Centre s'est engagé à transférer des fonds à la Société immobilière de l'Ontario en vue de la construction d'une nouvelle installation de démonstration technologique, de conférence et d'administration. Une portion de l'actif net du Centre a été réservée à cette fin.</p>												
Immobilisations	<p>Les actifs immobilisés acquis sont comptabilisés au prix coûtant. Les immobilisations obtenues à titre gratuit sont comptabilisées à leur juste valeur marchande estimée au moment du don. L'amortissement est fondé sur la durée de vie utile estimée de l'élément d'actif et est calculé avec une provision d'une demi-année comme suit :</p> <table><tr><td><b>Matériel informatique</b></td><td><i>amortissement dégressif de 33 %</i></td></tr><tr><td><b>Logiciels</b></td><td><i>amortissement dégressif de 50 %</i></td></tr><tr><td><b>Améliorations locatives</b></td><td><i>amortissement linéaire sur 3, 4 et 5 ans</i></td></tr><tr><td><b>Mobilier et matériel</b></td><td><i>amortissement dégressif de 20 %</i></td></tr><tr><td><b>Enseignes</b></td><td><i>amortissement dégressif de 20 %</i></td></tr><tr><td><b>Matériel technique</b></td><td><i>amortissement dégressif de 20 %</i></td></tr></table>	<b>Matériel informatique</b>	<i>amortissement dégressif de 33 %</i>	<b>Logiciels</b>	<i>amortissement dégressif de 50 %</i>	<b>Améliorations locatives</b>	<i>amortissement linéaire sur 3, 4 et 5 ans</i>	<b>Mobilier et matériel</b>	<i>amortissement dégressif de 20 %</i>	<b>Enseignes</b>	<i>amortissement dégressif de 20 %</i>	<b>Matériel technique</b>	<i>amortissement dégressif de 20 %</i>
<b>Matériel informatique</b>	<i>amortissement dégressif de 33 %</i>												
<b>Logiciels</b>	<i>amortissement dégressif de 50 %</i>												
<b>Améliorations locatives</b>	<i>amortissement linéaire sur 3, 4 et 5 ans</i>												
<b>Mobilier et matériel</b>	<i>amortissement dégressif de 20 %</i>												
<b>Enseignes</b>	<i>amortissement dégressif de 20 %</i>												
<b>Matériel technique</b>	<i>amortissement dégressif de 20 %</i>												
Autres éléments d'actif	<p>Les droits relatifs aux programmes sont comptabilisés au coût. Ces droits ayant une vie utile illimitée, ils n'ont pas été amortis. Le coût des droits relatifs aux programmes sera vérifié annuellement pour toute perte de valeur.</p>												
Comptabilisation	<p>L'aide gouvernementale est comptabilisée quand le montant est connu et que la possibilité de recouvrement est raisonnablement assurée. Les revenus provenant des inscriptions aux cours de formation sont comptabilisés lorsque le paiement est à recevoir et que le cours a été suivi. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont réalisés au cours de la période d'investissement. Les revenus provenant de dons sont comptabilisés lorsque le Centre a pris possession des biens donnés.</p>												
Utilisation d'estimations	<p>La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables canadiens généralement reconnus exige de la direction qu'elle fasse des estimations et émette des hypothèses ayant une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs en date des états financiers, et les montants déclarés des revenus et des charges durant l'exercice. Les principales estimations faites durant la préparation de ces états financiers sont la détermination de la vie utile estimée et de la valeur des propriétés, des installations et du matériel, ainsi que de la valeur du produit comptabilisé d'avance. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations de la direction à mesure que des renseignements supplémentaires deviennent disponibles.</p>												

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2009

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

#### Instruments financiers

Le Centre se sert de divers instruments financiers. Sauf indication contraire, il est de l'avis de la direction que le Centre ne court pas de risques importants associés aux taux d'intérêt, aux taux de change ou aux taux de crédit dérivant de ces instruments financiers et que leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable. La valeur marchande de l'encaisse, des comptes clients, des comptes fournisseurs et des charges à payer est approximativement égale à la valeur au bilan, du à liquidité de ces instruments.

Toutes les transactions se rapportant aux instruments financiers sont consignées selon leur date.

Le Centre classe ses instruments financiers dans une des catégories suivantes en se fondant sur la raison pour laquelle il a fait l'acquisition de chaque élément d'actif. Sa politique comptable pour chacune des catégories est la suivante :

- a) **Éléments détenus à des fins de transaction** – Cette catégorie comporte l'encaisse. Elle est reportée au bilan à sa juste valeur marchande, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans l'état des résultats d'exploitation. Les frais de transaction se rapportant aux instruments classés dans cette catégorie sont portés aux dépenses lorsqu'ils surviennent.
- b) **Prêts et créances** – Les comptes clients et les autres éléments d'actif ont été classés dans la catégorie des prêts et créances. À l'origine, ils sont reconnus à leur juste valeur marchande et comptabilisés par la suite au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute provision pour perte de valeur. Les coûts de transaction associés aux prêts et aux créances sont portés aux dépenses lorsqu'ils surviennent.
- c) **Autres éléments de passif financier** – Cette catégorie inclut tous les éléments de passif sauf ceux classés dans la catégorie des éléments détenus à des fins de transaction et comprend les comptes créditeurs et charges à payer. Ils sont initialement reconnus à leur juste valeur marchande et par la suite comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction associés aux autres éléments de passif financier sont portés aux dépenses lorsqu'ils surviennent.
- a) **État des flux de trésorerie** – Le chapitre 1540 a été modifié pour tenir compte des organismes sans but lucratif. La présente norme s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. L'organisation est actuellement en train d'évaluer les répercussions de la nouvelle norme.
- b) **Présentation des états financiers par les organismes sans but lucratif** – Le chapitre 4400 a été modifié en ce qui concerne le traitement des actifs nets investis dans des immobilisations et la présentation des revenus et des charges. La nouvelle norme s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. L'organisation est actuellement en train d'évaluer les répercussions de la nouvelle norme.
- c) **Immobilisations détenues par des organisations sans but lucratif** – Le chapitre 4430 a été modifié pour fournir des directives supplémentaires en ce qui a trait à la bonne utilisation de l'exemption dans la comptabilisation des immobilisations des plus petites entités. Les modifications s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. L'organisation est actuellement en train d'évaluer les répercussions de la nouvelle norme.
- d) **Présentation des opérations entre apparentés par les organismes sans but lucratif** – Le chapitre 4460 a été modifié afin que sa formulation s'harmonise avec celle du chapitre 3840, Opérations entre apparentés. Les modifications s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. L'organisation est actuellement en train d'évaluer les répercussions de la nouvelle norme.
- e) **Présentation de la ventilation des charges des organismes sans but lucratif** – Ce nouveau chapitre 4470 établit des normes de présentation pour les organismes sans but lucratif qui choisissent de classer leurs charges par fonction et de les ventiler entre les différentes fonctions. Les modifications s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. L'organisation est actuellement en train d'évaluer les répercussions de la nouvelle norme.

#### Nouvelles recommandations comptables

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2009

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

#### Modification des conventions comptables

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2008, le Centre a adopté les nouvelles recommandations du chapitre 1535 du Manuel de l'ICCA intitulé Informations à fournir concernant le capital, qui exigent que des renseignements soient fournis sur le capital d'une entité et son mode de gestion, afin que l'utilisateur des états financiers puisse évaluer les objectifs, les politiques et les processus de l'entité visant la gestion du capital (Note 2).

### 2. GESTION DU CAPITAL

Le Centre considère que son capital est constitué de son actif net affecté et de son actif net non affecté. Les objectifs de l'organisation quant à la gestion de son capital sont de préserver sa capacité de poursuivre ses opérations afin de continuer de fournir des services. Le Centre surveille son capital pour veiller à ce qu'il demeure à un niveau approprié.

### 3. IMMOBILISATIONS

	2009		2008	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Matériel informatique	174 792 \$	103 053 \$	138 114 \$	76 752 \$
Logiciels	36 028	21 221	20 843	14 008
Mobilier et accessoires	207 970	92 011	186 711	65 679
Améliorations locatives	197 845	133 896	197 845	92 923
Enseignes	33 049	14 094	31 540	9 545
Matériel technique	1 396 973	538 449	1 321 398	337 888
	<b>2 046 657 \$</b>	<b>902 724 \$</b>	<b>1 896 451 \$</b>	<b>596 795 \$</b>
Valeur comptable nette		<b>1 143 933 \$</b>		<b>1 299 656 \$</b>



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2009

### 4. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2009	2008
Droits liés aux programmes, au coût	499 843 \$	406 593 \$

Au cours de l'exercice, des droits liés aux programmes se montant à 93 250 \$ ont été achetés (136 593 \$ en 2008).

### 5. ACTIF NET AFFECTÉ

	2009	2008
Solde d'ouverture	5 032 182 \$	— \$
Paiement de transfert de la province de l'Ontario	—	5 000 000
Intérêt	121 789	32 182
Transferts à la Société immobilière de l'Ontario	(1 378 070)	—
	3 775 901 \$	5 032 182 \$

Au 31 mars 2009, le solde du compte bancaire du fonds affecté était de 4 173 574 \$ (5 016 999 \$ en 2008), les comptes clients résultant du fonds affecté se montaient à 3 434 \$ (15 183 \$ en 2008) et les comptes fournisseurs représentaient 401 107 \$ (0 \$ en 2008).

### 6. AIDE GOUVERNEMENTALE

Au cours de l'exercice, le Centre a reçu 5 000 000 \$ (5 000 000 \$ en 2008) sous forme de paiements de transfert de la province de l'Ontario.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2009

### 7. RÉGIME DE RETRAITE

Le Centre assure des prestations de retraite à tous ses employés à temps plein par sa participation au Régime de retraite des fonctionnaires, un régime interentreprises à prestations déterminées qui est administré par la Commission du Régime de retraite de l'Ontario. Ce régime est comptabilisé à titre de régime de retraite à cotisations déterminées, car le Centre n'a pas suffisamment d'informations pour appliquer au régime les principes de comptabilisation des prestations déterminées. La contribution du Centre au régime de retraite pour la période visée a été de 90 919 \$ (elle était de 77 408 \$ en 2008) et est incluse au poste des avantages sociaux de l'état des revenus et charges.

### 8. ENGAGEMENTS

Le Centre s'est engagé par contrat à louer les locaux qu'il occupe présentement. Le loyer versé est de 6 600 \$ par mois pour une période de cinq ans en vertu d'un bail échéant le 30 novembre 2009. Le versement minimum de loyer pour le prochain exercice sera de 52 800 \$ (il était de 79 200 \$ en 2008). Le Centre se réserve le droit de résilier le bail en tout temps le ou après le 30 novembre 2006, moyennant un préavis écrit de six mois.

Le Centre a signé un contrat avec l'Université de Guelph (campus du Collège de Ridgetown), pour la coordination des cours de formation obligatoires. Le contrat de quatre ans a commencé le 2 janvier 2009 et échoira le 31 décembre 2012. Aux termes de celui-ci, le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau verse 1 298 \$ pour chaque cours en salle de classe ou 73 \$ pour chaque cours par correspondance que le collège administre.

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau a signé six contrats de location-exploitation pour six véhicules. Ces contrats de location échoient en mai 2010, en juin 2010, en août 2010 (deux contrats), en décembre 2010 et en mars 2011. Les frais de location mensuels sont de 436 \$, 975 \$, 1 174 \$, 1 445 \$, 858 \$ et 890 \$ respectivement. Les paiements annuels minimaux de location pour l'exercice 2010 sont de 5 236 \$, 11 696 \$, 14 087 \$, 17 340 \$, 10 297 \$ et 10 679 \$, pour un total de 69 334 \$.

Le Centre a signé un contrat de location au mois pour les locaux provisoires du centre de démonstration technologique. Le loyer mensuel est de 3 600 \$.

Les versements annuels minimaux de location des véhicules pour les deux prochaines années sont :

2010	69 334 \$
2011	29 515 \$

Le Centre s'est engagé à transférer des fonds estimés à 8 300 000 \$ à la Société immobilière de l'Ontario en vue de la construction d'une nouvelle installation de démonstration technologique, de conférence et d'administration. Au cours de l'exercice, le Centre a transféré 1 378 070 \$ (14 135 \$ en 2008) pour les coûts de conception et de construction. Les paiements de transfert ont été comptabilisés en charges dans ces états financiers.

# CENTRE DE WALKERTON POUR L'ASSAINISSEMENT DE L'EAU

220 cour Trillium, Édifice 3, C.P. 160 Walkerton (Ontario) N0G 2V0 [www.cwae.ca](http://www.cwae.ca)